

BOÎTE À OUTILS



**POUR RENDRE VOTRE LIEU DE CULTURE
ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES**



pro infirmis
L'organisation pour les
personnes handicapées

Projet ACCÈS-CIBLE de la Nuit des Musées de Lausanne et Pully



**« POUR CELUI QUI NE LE VIT PAS,
LE HANDICAP EST UNE GRANDE INCON-
NUE. IL SUSCITE L'APPRÉHENSION,
INVENTE DES PEURS. LA NUIT DES
MUSÉES A VOULU DÉPASSER CES
RÉFLEXES ET RENCONTRER LA RÉALITÉ.
LE PROJET ACCÈS-CIBLE EST NÉ ET AVEC
LUI, DES ÉCHANGES SE SONT CRÉÉS,
ORGANISÉS, CONCRÉTISÉS. CETTE *BOÎTE
À OUTILS* S'ADRESSE À TOUS CEUX QUI
AIMENT CONSTRUIRE. »**

Stéphanie Bédât, Présidente de l'association
la nuit des Musées de Lausanne et Pully

« LE TRAVAIL COMMUN ENTRE LES RESPONSABLES DES MUSÉES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES A DÉMONTRÉ QUE DES AMÉNAGEMENTS SIMPLES, UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES BESOINS ET DES POSSIBILITÉS DES UNS ET DES AUTRES RENDENT LA CULTURE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE. »

Monique Richoz, directrice de Pro Infirmis Vaud

TABLE DES MATIÈRES

- 1 INTRODUCTION** p. 4
- 2 LA BOÎTE À OUTILS** p. 8
- 3 LES OUTILS DE BASE** p. 10
 - 3.1 OUTILS PARTICIPATIFS** p. 11
 - 3.2 OUTILS FACILITATEURS** p. 12
 - 3.3 OUTILS D'INFORMATION ET D'ACCUEIL** p. 13
 - 3.4 OUTILS SUPPLÉMENTAIRES** p. 15
- 4 LES OUTILS SPÉCIFIQUES** p. 18
 - 4.1 DÉFICIENCES AUDITIVES** p. 19
 - 4.2 DÉFICIENCES VISUELLES** p. 22
 - 4.3 DÉFICIENCES INTELLECTUELLES** p. 24
 - 4.4 DÉFICIENCES MOTRICES** p. 26
- 5 INFORMATIONS UTILES** p. 28
 - 5.1 LIENS** p. 29
 - 5.2 DES OUVRAGES** p. 33
- 6 REMERCIEMENTS** p. 34

1

INTRODUCTION

**COMMENT ABORDER LA RICHESSE ET LA COMPLEXITÉ D'UNE SCÉNOGRAPHIE LORSQUE L'ON EST TOUCHÉ PAR UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ?
COMMENT ADMIRER UNE COLLECTION OU APPRÉCIER UN FILM EN ÉTANT MALVOYANT ? COMMENT ACCÉDER AUX LIEUX DE CULTURE ALORS QUE L'ON SE DÉPLACE EN CHAISE ?**

Ce guide – sous forme de boîte à outils – propose au personnel des lieux de culture en général et des musées en particulier, des conseils, des réflexions et une liste de contacts pour développer les échanges et les actions amorcés dans le cadre du projet ACCÈS-CIBLE de la nuit des Musées de Lausanne et Pully.

Depuis 2006, l'association de la nuit des Musées de Lausanne et Pully (ci-après l'association NDM) a fait le pari de faire venir ceux qui ne visitent que très peu les musées. Dans ce but, elle a imaginé ACCÈS-CIBLE. Ce projet consiste à identifier des publics spécifiques et à mettre sur pied des actions qui tiennent compte de caractéristiques propres à ces publics. Les minorités culturelles étrangères (dès 2006), les apprentis (dès 2007) et les personnes ayant une déficience visuelle, auditive ou intellectuelle (dès 2008) ont ainsi été sollicités pour participer à la nuit des Musées. Les expériences menées à ce jour ont montré que les musées ont une réelle volonté d'élargir leur public et de comprendre les besoins et les sensibilités des uns et des autres.

Notre manière d'aborder le handicap, en collaboration avec Pro Infirmis Vaud, vise à sensibiliser les institutions muséales, mais aussi le public dans sa globalité, à la problématique des personnes ayant une déficience, en plaçant au cœur de la démarche l'intégration, la pluralité des perceptions et l'enrichissement mutuel.

Nous illustrons les différents outils par des exemples tirés des expériences réalisées dans le cadre du projet ACCÈS-CIBLE de la NDM.

CADRE LÉGAL

Un cadre légal sur la non discrimination est donné par l'art. 8 de la Constitution fédérale (Egalité), et la Loi sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Loi sur l'égalité pour les handicapés, LHand, entrée en vigueur en 2004).

Toutefois, l'amélioration de l'accessibilité dépendra, en grande partie, de l'engagement et de l'impulsion des collectivités par des actions concertées.

LES DÉFICIENCES EN SUISSE ¹

DÉFICIENCES VISUELLES	75'833 personnes ²	7,0%
dont	~2'000 pers. aveugles ³	0,2%
DÉFICIENCES AUDITIVES	306'332 personnes ²	28,2%
dont	~8'000-10'000 pers. sourdes ⁴	0,75 à 0,9%
DÉFICIENCES MOTRICES	170'136 personnes ²	15,7%
dont	28'056 pers. immobilisées ²	2,6%
TROUBLES PSYCHIQUES ⁵	473'642 personnes ²	43,6%
DÉF. INTELLECTUELLES	60'000 personnes ⁶	5,5%
<hr/>		
POPULATION TOTALE	1'085'943 personnes	100,0%

¹ Les statistiques concernent la population suisse de plus de 15 ans, soit une population totale de 6'186'711 personnes. Comptage double possible (polyhandicap).

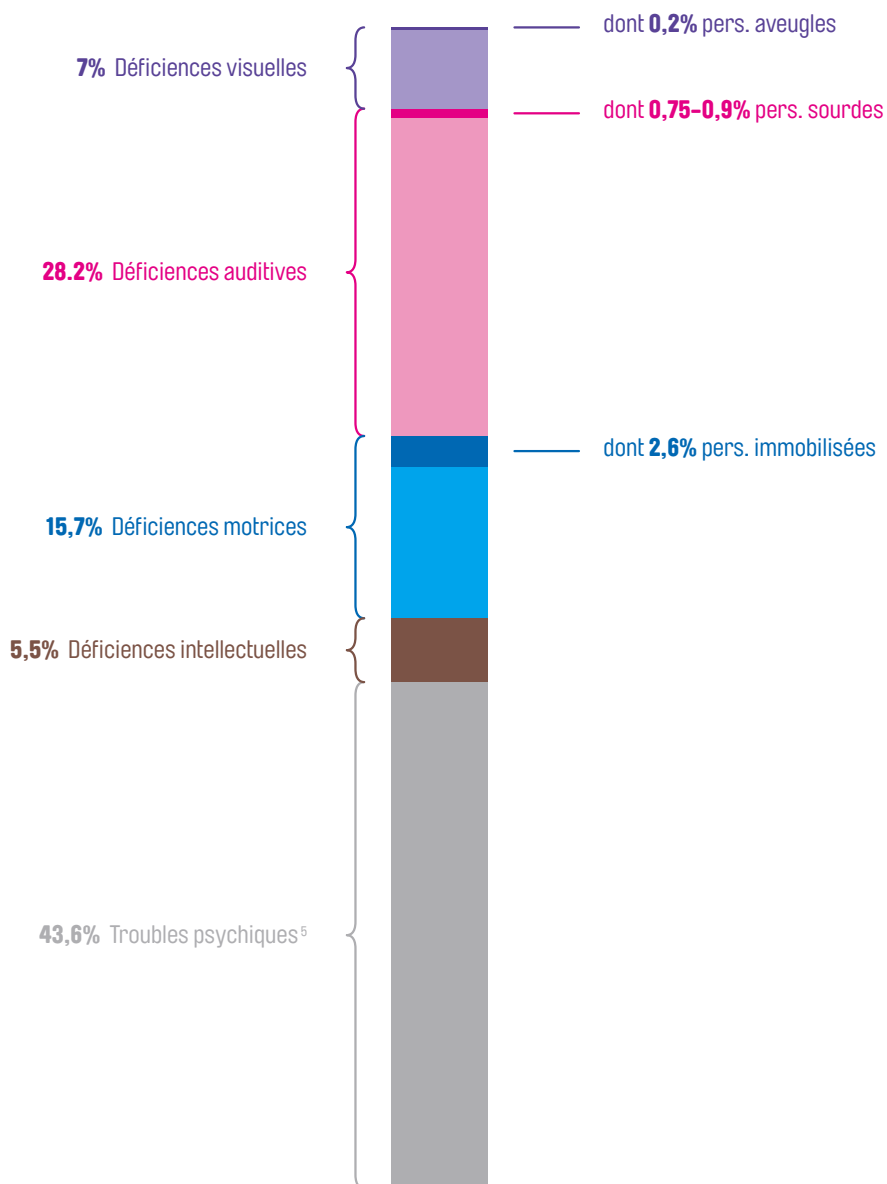
² Estimations de l'Office Fédérale de la Statistique (OFS) sur une base de données qui concerne la population suisse âgée de plus de 15 ans d'après une enquête menée par Enquête Suisse sur la Santé (ESS). Chiffres tirés de « Visages du handicap », OFS, Neuchâtel, 2009. (www.statistique.admin.ch)

³ Estimations de la Fédération Suisse des Aveugles (FSA). (www.sbv-fsa.ch)

⁴ Estimations de la clinique de médecine dentaire de l'université de Bern et de l'Organisation Mondiale de la Santé. (www.zahnaerzte.ch; www.who.int/fr)

⁵ La notion de « troubles psychiques » étant très hétérogène, ses liens avec l'accessibilité n'ont pas encore fait l'objet d'études abouties. Le label « tourisme et handicap », par exemple, ne mentionne pas encore cette catégorie. Le projet ACCÈS-CIBLE n'a pas intégré, à ce stade, les « troubles psychiques ».

⁶ Estimations d'Insieme, Association de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées. (www.insieme.ch)



2

LA BOÎTE À OUTILS

POURQUOI ?

RENDRE ACCESSIBLE un patrimoine culturel et une réflexion artistique à un public spécifique qui n'a pas l'habitude de bénéficier de ce type d'offre.

CRÉER DES INTERACTIONS entre les personnes valides et celles vivant avec un handicap. Désinsulariser le handicap et enrichir le regard des uns et des autres.

FAVORISER LA COMMUNICATION entre les lieux de culture, les associations actives dans le milieu du handicap et le grand public.

APPORTER UNE VALEUR AJOUTÉE à l'ensemble du public, en réfléchissant à une mise en valeur différente et originale du patrimoine culturel.

OÙ?

DANS LES LIEUX CULTURELS

- éphémères (par exemple lors de festivals, d'expositions, d'ateliers d'animation, de portes ouvertes, etc.)
- permanents (musées, opéras, galeries d'art, etc.)

POUR QUI ?

POUR TOUS ! Il est bon de rappeler qu'un handicap ne se vit pas simplement comme une déficience intrinsèque, mais par les effets du contexte physique et social donné.

Une personne aveugle, qui dispose d'une description en braille et d'un moyen pour s'orienter (marquage au sol par exemple), pourra accéder à sa manière au contenu artistique proposé. Une personne qui se déplace en fauteuil roulant dans un musée sans obstacle architectural n'est pas en situation de handicap sur le plan de la mobilité.

Dans un contexte donné, les personnes vivant avec une déficience ne forment pas un groupe homogène. Par exemple, un enfant malentendant n'a pas les mêmes besoins qu'un adulte malentendant.

Il est aussi important de relever que certains handicaps ne sont pas visibles. Le personnel d'accueil des musées peut ne pas se rendre compte immédiatement qu'un visiteur présente une déficience intellectuelle ou auditive. C'est pourquoi, donner des explications simples et claires en regardant le public en face est un bénéfice pour tous et ne crée pas de stigmatisation envers les personnes en situation de handicap.

3

LES OUTILS DE BASE

Notre expérience du projet ACCÈS-CIBLE lors de la NDM a montré qu'il est essentiel de collaborer avec les instances représentant les personnes handicapées dès l'élaboration de projets ou d'expositions.

Le label français « tourisme et handicap » distingue les infrastructures et les services qui s'engagent à fournir un accueil de qualité aux personnes handicapées. Chaque pictogramme de ce label désigne un groupe particulier de personnes handicapées. Le projet ACCÈS-CIBLE a intégré ces pictogrammes dans sa communication.



3.1

OUTILS

PARTICIPATIFS

COLLABORER avec les associations de personnes handicapées afin de comprendre les besoins spécifiques du public cible, d'établir une communication commune et de les intégrer aux projets à mettre en place.

Projet ACCÈS-CIBLE 2008 et 2010 : la Fédération suisse des sourds, région romande, a installé son « Bar à signes » aux Musée et Jardin botaniques cantonaux (2008) ainsi qu'au Musée romain de Lausanne-Vidy (2010). Les visiteurs étaient invités à commander leur boisson en langage des signes.

FAVORISER DES PERCEPTIONS VARIÉES dans la lecture des œuvres artistiques par d'autres sens : toucher, goût et odorat

Projet ACCÈS-CIBLE 2008 : les « pierres odorantes » du Musée cantonal de géologie.

CRÉER DES ÉCHANGES autour d'une œuvre en proposant des animations appropriées à chaque déficience mais ouvertes à tous. Les visiteurs deviennent égaux devant une matière inconnue à appréhender, et les contacts sont dès lors stimulés.

Projet ACCÈS-CIBLE 2008 : le Vivarium de Lausanne a proposé des échanges entre les personnes ayant un handicap intellectuel et le public autour du repas du crocodile.

3.2

OUTILS

FACILITATEURS

TENIR COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE HANDICAP. Supprimer ou réduire les obstacles architecturaux tels que les seuils trop élevés, les marches et les pentes raides, les dévers, etc.

INDIQUER CLAIREMENT LES PARCOURS ou **PROPOSER DES CHEMINS ALTERNATIFS** avec une signalétique appropriée. Si nécessaire, mettre en place des installations fixes (rampes, ascenseurs, élévateurs, mains courantes) ou provisoires si l'événement est éphémère (rampes mobiles). Un marquage au sol (tapis, bandes tactiles, lignes guides) permet aux personnes ayant une déficience visuelle de circuler et de s'orienter dans l'espace de façon autonome. Il ne faut pas oublier que le parcours commence avant la porte d'entrée du musée. Ces mesures sont tout aussi nécessaires depuis les arrêts des transports publics ou le parking.

SIMPLIFIER LA SIGNALÉTIQUE par des informations – visuelles ou sonores – identifiables et compréhensibles. Un pictogramme au lieu d'un texte, un complément d'information en braille, des caractères suffisamment grands et contrastés ainsi qu'un bon positionnement de ces dispositifs permettent à chacun de mieux se repérer.

Projet ACCÈS-CIBLE 2008 : le f'ar (forum d'architectures) a réalisé des pictogrammes simples et ludiques à l'intention des personnes ayant une déficience intellectuelle pour indiquer les arrêts de bus proches du lieu. Ces pictogrammes se trouvaient dans le programme de la NDM 2008 ainsi que sur les documents d'informations d'Insieme Vaud .

ADAPTER LE CONFORT en ajustant l'éclairage et la hauteur des présentoirs ou des vitrines.

3.3

OUTILS D'INFORMATION ET D'ACCUEIL

COMMUNIQUER ACTIVEMENT AUPRÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES les actions et les aménagements mis sur pied à leur intention.

Développer des collaborations et des partenariats avec des institutions spécialisées est un excellent moyen de relayer l'information auprès des personnes handicapées (journaux des institutions, newsletters, sites Internet, etc.). Les membres d'associations peuvent être invités lors d'événements symboliques, tels que vernissages, inaugurations et conférences.

Projet ACCÈS-CIBLE 2010 : le Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) a présenté aux élèves du Centre pédagogique pour élèves handicapés visuels (CPHV) l'atelier « Dessine ton portrait ». Les élèves ont également pu découvrir, à l'avance, l'exposition *Titeuf*.

Les lieux de culture informent par le biais de leurs supports de communication habituels (mailings, communiqués de presse, etc.), des actions ou animations mises en place à l'intention des personnes handicapées. La communication peut être renforcée visuellement par l'utilisation systématique des pictogrammes appropriés.

Les nouvelles technologies (Internet, plateformes portables et documents téléchargeables) permettent un accès direct et simplifié à l'information. Ces instruments ne sont toutefois pas à disposition de tous. C'est pourquoi il est indispensable de :

- titrer les images sur un site Internet;
- expliquer le contenu pour les personnes malvoyantes;
- prévoir sur le site Internet une entrée spécifique, avec le pictogramme, pour chaque type de handicap.

ACCUEILLIR CHALEUREUSEMENT ET EFFICACEMENT

Une personne handicapée qui se rend au musée doit fortement se mobiliser. Il est donc essentiel qu'elle y soit bien accueillie. Le personnel des musées doit être sensibilisé à des demandes et exigences diverses pouvant être partiellement exprimées. Il ne doit pas oublier que le handicap n'est pas toujours visible.

Quelques conseils simples :

- s'adresser à un malentendant en le regardant en face et en articulant correctement chaque mot
- donner des repères précis à un malvoyant en évitant des formules telles que *là-bas, au fond* ou *la première à gauche après le panneau jaune* (par exemple, exprimer en nombre de pas ou en décrivant le chemin)
- aller à la rencontre d'une personne désorientée
- s'assurer de la bonne compréhension des explications

Les associations de personnes handicapées peuvent dispenser une formation afin d'apprendre à mieux cerner les besoins et attentes de ces publics (voir les *informations utiles*).

3.4

OUTILS SUPPLÉMENTAIRES...

CHOISIR UNE POLICE DE CARACTÈRES ADAPTÉE

Une personne malvoyante éprouve de la difficulté à lire un texte. Il est préférable d'utiliser une police simple et de grands caractères imprimés en blanc sur fond noir.

INTRODUIRE DES VISUELS

Tout support de communication – fascicules de présentation, guides pour la visite, etc. – peut être accompagné de visuels ou d'illustrations didactiques afin de faciliter l'accès à l'exposition.

UNIFORMISER L'UTILISATION DES SYMBOLES ET PICTOGRAMMES

L'utilisation de symboles et de pictogrammes peut s'étendre à tous les supports de communication : site Internet, documentation, guides, etc.

METTRE À DISPOSITION DES AUDIOGUIDES

La sonorisation individuelle, avec une bande son préenregistrée, personnalise la visite selon le type de visiteurs : déficience, langue, tranche d'âge, etc. Le scénario sonore est adapté à la visite et au public cible. Son utilisation n'est donc pas uniquement destinée aux personnes vivant avec une déficience auditive.

FAVORISER L'APPROCHE TACTILE...

L'approche tactile est profitable à tous les publics, en particulier aux enfants, aux personnes mal ou non-voyantes et aux personnes présentant une déficience mentale.

... À L'AIDE DE MAQUETTES....

La représentation, reproduction partielle ou globale d'un objet, d'un monument, d'un lieu ou de certains détails choisis permet d'appréhender un contenu artistique sous un angle complémentaire.

... ET DE DOCUMENTS EN RELIEF

Solliciter le toucher, la représentation en relief de divers documents – dessins, textes explicatifs, etc. – facilite la compréhension d'une œuvre.

Ces représentations peuvent être réalisées par gravure, sérigraphie, gaufrage, thermoformage, découpe laser, etc. La technique à privilégier dépend du budget, de l'utilisation, de la durée de vie souhaitée et du nombre d'exemplaires à réaliser.

ENCOURAGER L'APPROCHE SENSORIELLE

Appréhender une œuvre par le toucher, l'odorat ou le goût contribue à une compréhension à la fois drôle et ludique.

**SUR WWW.MOBILITEPOURTOUS.CH,
VOUS TROUVEREZ DES TABLEAUX SIMPLES QUI PRÉSENTENT
LES CRITÈRES LIMITANT LA MOBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES
AINSI QUE DES FICHES PERMETTANT D'EFFECTUER UN DIAGNOSTIC
RAPIDE SUR LA QUALITÉ D'ACCESSIBILITÉ D'UN CHEMINEMENT.**

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'AMÉNAGEMENT ET LA CONSTRUCTION,
CONSULTEZ LA BROCHURE SIA « CONSTRUCTIONS SANS OBSTACLES »,
2009, SN 521500, À COMMANDER SUR WWW.SIA.CH**

**« LE MESSAGE NE DOIT PAS ÊTRE
METTEZ-VOUS À LA PLACE DES
AVEUGLES MAIS IL VOUS MANQUE
UN SENS, UTILISEZ LES QUATRE
AUTRES! »**

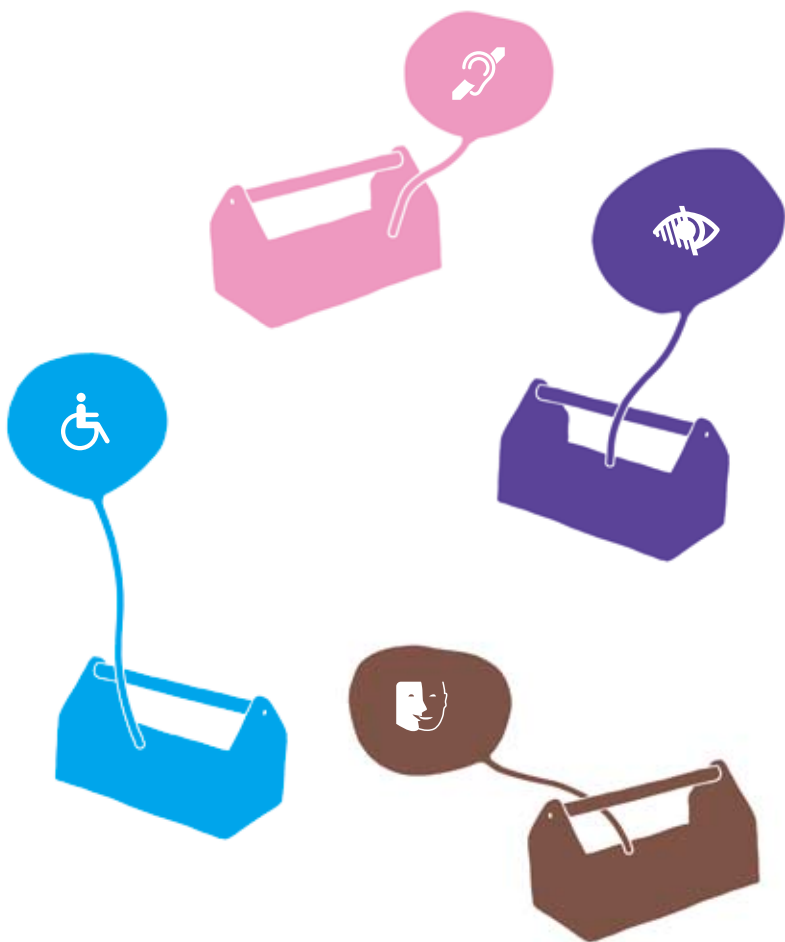
Pierre Calore, président de la section vaudoise de la FSA

**« IL NE CONVIENT PLUS DE PENSER ET
D'AGIR EN TERMES SPÉCIFIQUES POUR
DES GROUPES TENUS POUR SPÉCIFI-
QUES. IL FAUT S'APPLIQUER À RENDRE
PLUS CONFORTABLE, À HUMANISER
POUR TOUS, À PARTIR DU PRINCIPE
UNIVERSEL D'ACCESSIBILITÉ ET DU
CONCEPT DE QUALITÉS DE VIE »**

Charles Gardou et Denis Poizat, enseignants et chercheurs, Institut
des Sciences et Pratiques d'Éducation, Université Lumière Lyon 2

4

LES OUTILS SPÉCIFIQUES





4.1

DÉFICIENCES AUDITIVES

Ce groupe comprend les personnes sourdes de naissance, les personnes devenues sourdes et les personnes malentendantes.

Beaucoup de personnes sourdes de naissance lisent difficilement. Leur compréhension de l'écrit peut être superficielle. En effet, le français écrit ne les renvoie pas à une expérience de communication aisée en français oral. De plus, les évidences culturelles sous-jacentes – l'implicite par exemple – leur sont méconnues et par conséquent, leur échappent. C'est pourquoi les problèmes d'audition peuvent également engendrer des difficultés de compréhension. Pour ce type de déficience, l'accès au contenu sera favorisé par l'utilisation de la langue des signes et grâce à l'intervention de personnes maîtrisant les codes de communication spécifiques aux personnes sourdes.

Les personnes devenues sourdes à l'âge adulte, qui connaissent le français et sa culture, utilisent l'écrit comme tout entendant.

Les personnes malentendantes peuvent beaucoup compenser par leur prothèse.

Les personnes sourdes ne possédant pas la langue des signes française (LSF) peuvent avoir recours à la lecture labiale. Pour elles, toute communication est rarement détendue et sans effort. Les personnes sourdes non locutrices de la LSF peuvent utiliser le langage parlé complété (LPC).

COMMENT FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES ?

SUPPORTS VISUELS

Les contenus visuels pallient les explications orales ou sources sonores diverses.

SOUS-TITRAGES

Pour les personnes vivant avec une déficience auditive, les sous-titres de films, de documentaires ou de tout autre support télévisuel permettent l'accès aux œuvres.

SUR-TITRAGES

Cette technique dite de « visualisation de la parole » est réalisée à l'aide d'un écran placé au-dessus de la scène sur lequel apparaissent tous les dialogues émis. Elle existe aussi sous forme d'écran individuel (sans fil et avec la possibilité de choisir plusieurs canaux sur un même appareil). Tous les effets sonores – musiques, bruitages, voix off, etc. – peuvent être mentionnés dans la description. Le sur-titrage permet également des traductions en plusieurs langues et est donc adapté pour les personnes non francophones.

VISIOGUIDES

Le visioguide est un appareil numérique portable qui diffuse des séquences vidéo de commentaires d'expositions, interprétés en langue des signes et accompagnés d'un sous-titrage. Il permet à son utilisateur d'évoluer de manière indépendante lors de sa visite. Afin de toucher au mieux les intérêts du public visé, le contenu du visioguide doit être élaboré de manière spécifique en collaboration avec les groupes concernés.

VISITES GUIDÉES EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF)

La LSF n'est pas une simple transcription du français. Il s'agit d'une langue à part entière. Lors d'événements particuliers, le recours à un interprète permet à la personne sourde d'accéder au contenu proposé et d'interagir avec les personnes présentes.

VISITES GUIDÉES EN LANGAGE PARLÉ COMPLÉTÉ (LPC)

Le LPC est un code signé qui complète la lecture labiale. La main du locuteur, placée près du visage, associe un geste à chaque phonème prononcé, ce qui lève ainsi l'ambiguïté entre plusieurs phonèmes correspondant au même mouvement de lèvres.

BOUCLE MAGNÉTIQUE

Ce système d'aide à l'écoute pour malentendants porteurs d'un appareil auditif adapté (position « T ») capte le son émis par la source sonore

(orateur, voix off, etc.) et le transmet directement à la prothèse. Il existe des systèmes fixes (l'intégration d'un câble sur le pourtour d'un espace) ou mobiles pour des événements éphémères. Des installations ponctuelles peuvent être positionnées aux guichets d'accueil de manière simple et économique.

Il existe également des systèmes portatifs utilisables par tous les mal-entendants, appareillés ou non, qui se connectent grâce à une boucle magnétique portée en casque audio ou autour du cou, comme le Digisystem (premier système au monde reposant à la fois sur un traitement et une transmission numérique du son. Capté par des microphones, le son est parfaitement traité, il est clarifié et les bruits environnants éliminés. Le son est ensuite transféré numériquement au Digisystem pour une meilleure écoute).

**DES BOUCLES MOBILES SONT MISES À DISPOSITION POUR DES
MANIFESTATIONS OU DES CONFÉRENCES PAR LA FONDATION
ROMANDE DES MALENTENDANTS (FOROM ECOUTE) :**
WWW.ECOUTE.CH

**POUR BIEN COMMUNIQUER AVEC LES PERSONNES SOURDES
ET MALENTENDANTES, UN SITE :**
WWW.VOIRPOURCOMPRENDRE.CH

4.2 DÉFICIENCES VISUELLES



A l'image de la déficience auditive, il existe des degrés différents de cécité : personnes aveugles de naissance, aveugles tardives ou malvoyantes.

Pour les personnes aveugles de naissance, de nombreux prérequis visuels ne font pas sens. Le toucher et le braille sont ainsi indispensables.

Les personnes aveugles tardives ou dotées d'une faible perception visuelle s'appuient sur des références visuelles acquises (couleurs, composition, matériaux, etc.).

La déficience visuelle rend souvent difficile la perception du mouvement et la faculté de se situer dans l'espace. L'appréhension de l'information est séquentielle. L'accès au contenu d'une exposition doit être facilité par l'utilisation de maquettes et d'objets à toucher, d'indications sonores, de textes bien éclairés et contrastés, et de braille.

Dans le cas de la malvoyance, le restant de perception visuelle doit être privilégié.

COMMENT FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR LES PERSONNES AVEUGLES OU MALVOYANTES ?

ORIENTATION

Il existe de nombreux moyens pour faciliter l'orientation dans l'espace des personnes aveugles ou malvoyantes : le guidage au sol à l'aide de tapis, de bandes tactiles ou de lignes guides, le marquage ou la signalisation des obstacles.

VISITES GUIDÉES

Des visites guidées par un guide sensibilisé à la déficience visuelle peuvent être organisées. Il est nécessaire d'autoriser les chiens guides.

AUDIOGUIDES

L'audioguide est un système qui permet aux visiteurs d'un lieu culturel ou touristique d'effectuer une visite guidée grâce à un baladeur audio délivrant des commentaires dans un casque. Pour les personnes vivant avec une déficience visuelle, les explications doivent être particulièrement descriptives et adaptées à la déficience. Des indications sur le parcours et les obstacles éventuels sont nécessaires.

AUDIODESCRIPTION

L'audiodescription est une technique qui consiste à décrire dans le détail décors, costumes, lumières, mouvements et ambiances d'une performance. Cet outil permet aux personnes aveugles et malvoyantes d'entendre, entre les dialogues, des commentaires conçus pour contextualiser l'œuvre et en faciliter ainsi la compréhension. L'audiodescription peut être préenregistrée ou réalisée en direct.

Projet ACCÈS-CIBLE 2009 - 2010 : la Cinémathèque suisse a organisé, avec le studio Mase, une audiodescription en direct d'un film. Cette expérience a fait jaillir, pour le public dans son ensemble, toute la richesse de « voir un film sans le voir ».

APPROCHE SENSORIELLE

L'aspect divertissant de ce type de présentation ne remplace pas les informations de fond ni l'audioguide.

INFORMATIONS TEXTUELLES

Toutes les indications textuelles méritent d'être écrites en gros caractères (blancs sur fond noir) ainsi qu'en braille. La Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) peut être sollicitée pour réaliser des supports en braille.

ÉCLAIRAGE ADAPTÉ

Jouer sur les contrastes de lumière et adapter l'éclairage à l'œuvre aide à valoriser les capacités visuelles résiduelles d'un malvoyant.



4.3

DÉFICIENCES INTELLECTUELLES

La déficience intellectuelle est une atteinte au développement de l'apprentissage qui se manifeste de manières très diverses. Les phases de développement sont plus lentes et moins prévisibles que pour les autres personnes.

Les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent présenter des troubles secondaires du langage, de la motricité, des perceptions sensorielles, de la communication ou du discernement. La déficience intellectuelle a une incidence sur la capacité de concentration, de coordination, de mémorisation, d'abstraction et de repérage dans l'espace et le temps.

Les personnes ayant une déficience intellectuelle légère ont suffisamment d'autonomie pour participer aux activités culturelles et artistiques destinées au grand public. Elles peuvent néanmoins bénéficier des adaptations créées pour d'autres groupes de personnes handicapées, comme les supports et outils multisensoriels, les documents et ouvrages écrits en gros caractères et une signalétique adaptée.

COMMENT FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ?

ACCUEIL RASSURANT

Les personnes ayant une déficience intellectuelle ont besoin de se sentir invitées. Un accueil chaleureux immédiat met en confiance.

ITINÉRAIRE EXPLICITE

Un itinéraire inconnu peut être source de stress. Pour minimiser les angoisses et faciliter l'orientation, le trajet menant au musée doit être précisément indiqué à l'aide de plans illustrés par des pictogrammes, de photographies de lieux clés, de repères des lignes de transports publics, etc.

DIMINUTION DES OBSTACLES PHYSIQUES...

Pour garantir une visite dans de bonnes conditions, il est nécessaire de supprimer, dans la mesure du possible, tout obstacle physique tel que ponts, passerelles, volées de marches à hauteur variable ou couloirs trop étroits.

... ET PSYCHOLOGIQUES

Une obscurité intense, une ambiance sonore particulière, des modulations soudaines ou un parcours de visite qui entraîne de nombreux changements de direction ont des effets psychologiques qui peuvent se traduire par de fortes sensations de panique.

DURÉE RAISONNABLE DE LA VISITE

La durée de la visite et son parcours doivent être adaptés à la capacité de concentration des visiteurs.

Projet ACCÈS-CIBLE 2010 : la Fondation de l'Hermitage a sélectionné trois œuvres du peintre Edward Hopper qu'elle a présentées, en 30 minutes, à un public ayant une déficience intellectuelle.

ADAPTATION DES CONTENUS ET DE LEUR PRÉSENTATION

Les contenus et leur présentation doivent être destinés aux différents groupes et à leurs attentes respectives. Il est judicieux d'éviter les références chronologiquement éloignées, abstraites ou symboliques et de favoriser les thématiques proches du quotidien, simples et ludiques.

SIMPLIFICATION DU CIRCUIT DE LA VISITE

Les personnes ayant une déficience intellectuelle doivent pouvoir suivre le raisonnement du guide. C'est pourquoi il est conseillé d'organiser la pensée et le discours à l'aide d'un fil conducteur, de parler lentement et de marquer de nombreux temps d'arrêt.



4.4 DÉFICIENCES MOTRICES

La déficience physique est une atteinte de la motricité, c'est-à-dire de la capacité du corps ou d'une partie du corps à se mouvoir. Elle peut altérer différentes fonctions physiologiques ou anatomiques. Ce type de handicap occasionne gênes et contraintes dans les déplacements, la préhension d'objets ou la communication. Ces incapacités interviennent à tout âge, de la petite enfance au quatrième âge.

Il existe deux catégories de personnes éprouvant des difficultés locomotrices : celles qui se déplacent debout avec une aide auxiliaire et celles qui se déplacent en fauteuil roulant.

La locomotion en fauteuil roulant implique une approche visuelle et gestuelle différente de celle de l'adulte valide debout mais tout à fait proche de celle de l'enfant valide debout.

COMMENT FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR LES PERSONNES ÉPROUVANT DES DIFFICULTÉS À MARCHER OU SE DÉPLAÇANT EN FAUTEUIL ROULANT ?

CHAÎNE D'ACCESSIBILITÉ CLAIRE

Le parcours depuis le parking ou depuis les arrêts de transports publics les plus proches doit être facilité. Pour ce faire, il faut limiter les barrières architecturales trop imposantes et mettre à disposition des indications simples, claires et rapidement identifiables (flèches, pictogrammes, etc.)

INFORMATIONS DISPONIBLES À L'AVANCE

Afin de se rassurer sur leur autonomie de circulation dans le lieu qu'elles souhaitent visiter, les personnes éprouvant des difficultés de locomotion doivent prévoir leur trajet à l'avance. C'est pourquoi il est essentiel qu'elles puissent disposer, avant leur visite, d'informations sur le parcours et le lieu qu'elles souhaitent visiter.

ACCUEIL FACILITÉ

Les personnes qui se déplacent debout – avec ou sans aide – se fatiguent extrêmement vite. Pour améliorer leur confort, il est conseillé d'éviter les files d'attente et de privilégier un accès rapide au musée. Des lieux de repos tout au long de la visite peuvent être aménagés et équipés de quelques accessoires pratiques tels que cannes, tabourets pliables, etc.

DISPOSITIFS FIXES...

Pour les personnes à mobilité réduite, l'autonomie est une priorité. Bien que tous les obstacles architecturaux ne puissent être supprimés (marches, seuils, pentes excessives, etc.), une adaptation du mobilier fixe permettant une circulation plus libre et indépendante est souhaitable par la mise en place de rampes, d'ascenseurs, d'élévateurs, etc. Veiller également à ce que l'espace soit praticable en chaise en évitant les graviers, les galets, les tapis épais, etc.

Il ne faut pas oublier que le premier accueil des personnes en fauteuil roulant ne se fait pas à la réception. En effet, les entrées prévues pour les personnes à mobilité réduite sont souvent des entrées secondaires, qui méritent elles aussi d'être aménagées dans l'esprit du musée.

Projet ACCÈS-CIBLE 2008 : le Musée de l'Elysée a aménagé l'entrée pour les personnes handicapées comme un lieu d'exposition : des photos, une scénographie et une signalétique annonçaient l'exposition principale.

... ET PROVISOIRES

Les dispositifs provisoires doivent assurer l'autonomie des personnes à mobilité réduite lors d'événements ponctuels. Ces aménagements peuvent être réalisés à moindre frais en privilégiant par exemple des constructions légères en métal ou en bois.

SCÉNOGRAPHIE ADAPTÉE

Le champ de vision des personnes se déplaçant en fauteuil roulant est nettement plus bas que celui des personnes debout. La scénographie de l'exposition doit en tenir compte en plaçant les objets et les tableaux à une hauteur adaptée.

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ACCESSIBILITÉ
DANS LES LIEUX DE CULTURE VAUDOIS
WWW.INFO-HANDICAP.CH**

5

INFORMATIONS UTILES



5.1

LIENS

SITES GÉNÉRAUX

www.proinfirmis.ch

Organisation nationale au service des personnes handicapées

www.info-handicap.ch

Conseils et informations dans différents domaines touchant la personne handicapée

www.procap.ch

Association suisse de personnes handicapées

www.mobilitepourtous.ch

Association pour promouvoir l'espace public en fonction des besoins de tous

www.sia.ch

Normes sur la construction sans obstacles

www.tourisme-handicaps.org

www.apex-expo.be

Expositions itinérantes, particulièrement interactives et à caractère sensoriel

DÉFICIENCES AUDITIVES

LPC (LANGAGE PARLÉ COMPLÉTÉ)

www.a-capella.ch

Fondation dont le but est de favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des sourds et malentendants avec l'aide du LPC

www.alpc.ch

Association suisse pour LPC

LSF (LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE)

www.interpretes-lsf.ch

Interprètes LSF indépendants

www.procom-deaf.ch

Aide à la communication pour personnes sourdes

MOYENS AUXILIAIRES (GUIDES ET BOUCLE MAGNÉTIQUE)

www.texetera.ch

Audioguides

www.ecoute.ch

Boucle magnétique

SUR-TITRAGES ET SOUS-TITRAGES

www.sous-titrage.ch

www.rtv-bdh.ch

Sur-titrage et sous-titrage

www.portal7.ch

Traductions pour le cinéma, la télévision et le théâtre

GÉNÉRALITÉS

www.voirpourcomprendre.ch

Conseils pour la communication avec les personnes sourdes ou malentendantes

www.ecoute.ch

Fondation romande des malentendants

www.sgb-fss.ch

Fédération suisse des sourds

DÉFICIENCES VISUELLES

BIBLIOTHÈQUE SONORE

www.bsr-lausanne.ch

Bibliothèque sonore romande

www.sbszh.ch

Bibliothèque sonore suisse

AUDIODESCRIPTIONS, SUR-TITRAGES ET SOUS-TITRAGES

www.mase-studio.ch

Audiodescription de films

www.rtv-bdh.ch

Sur-titrage et sous-titrage

www.sous-titrage.ch

CHIEN-GUIDE

www.suisseguidedog.ch

Fondation de l'Ecole romande pour chiens-guides d'aveugles

GÉNÉRALITÉS

www.abage.ch

Association pour le bien des aveugles

www.asile-aveugles.ch

Fondation au service de la santé visuelle

www.sbv-fsa.ch

Fédération suisse des aveugles et malvoyants

DÉFICIENCES INTELLECTUELLES

www.insieme.ch

Association en faveur des personnes handicapées mentalement

www.solidarite-handicap.ch

Solidarité handicap mental et autisme

DÉFICIENCES MOTRICES

www.avacah.ch

Association pour la construction adaptée aux personnes handicapées

www.construction-adaptee.ch

www.fscma.ch

Consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées

EXEMPLES DE MUSÉES ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS AYANT MIS EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCESSIBILITÉ

www.lanuitdesmusees.ch

Nuit des Musées de Lausanne et Pully

www.latenium.ch

Musée d'archéologie de Neuchâtel

www.museumssterne.ch

Distinction attribuée à une instance culturelle exemplaire pour l'accessibilité et l'intégration

www.paulkleezentrum.ch

Centre Paul Klee à Berne

www.verkehrshaus.ch

Musée des Transports à Lucerne

www.wildwuchs.ch

Le côté ouvert et tolérant de ce festival donne une visibilité particulière aux personnes handicapées

www.centrepompidou.fr > pour les visiteurs handicapés

www.cite-musique.fr > visiteurs handicapés

www.cite-sciences.fr > cité pratique > visiteurs handicapés

www.louvre.fr > pratique > accessibilité

5.2

DES OUVRAGES

« Accès-Cible, une expérimentation pour promouvoir l'accès des personnes handicapées à la culture »

Carine Bonsack, Monique Richoz, in revue Geographica Helvetica, 2011,
contact: acces-cible@plates-bandes.ch

« La culture accessible aux personnes ayant un handicap »

Carine Bonsack et Elise Méan, in : museums.ch – La revue suisse des musées 4 :104-106
contact: acces-cible@plates-bandes.ch

« Introduction au projet d'accueil de publics différents à la nuit des Musées 2008 »

Pierre Mariaca, Pro Infirmis Vaud, contact : vaud@proinfirmis.ch

Guide des musées de Lausanne, 2008

Pro Infirmis Vaud, www.proinfirmis.ch/kantone/GuideMusees.pdf

Guide *Sortir à Lausanne*, 2008

Pro Infirmis Vaud, contact : vaud@proinfirmis.ch

« Constructions sans obstacles »

in Brochure SIA 2009, contact : www.sia.ch

Culture et Handicap. Guide pratique de l'accessibilité.

Ministère de la culture et de la communication, France, 2007
téléchargeable sur www.handicap.culture.gouv.fr

Accessibilité et spectacle vivant. Guide pratique.

Ministère de la culture et de la communication, France, 2008
téléchargeable sur www.handicap.culture.gouv.fr

« Désinsulariser le handicap : quelles ruptures pour quelles mutations culturelles ? »

Charles Gardou et Denis Poizat, 2007, Ramonville Sainte-Sagnès : Erès

« Vivre ensemble, guide des civilités à l'usage des gens ordinaires »

Ministère délégué à la Sécurité Sociale, aux Personnes Agées, aux Personnes Handicapées et à la Famille, France, 2008
téléchargeable sur <http://archives.handicap.gouv.fr/accueil/guidecivilitte.pdf>

6

REMERCIEMENTS ET IMPRESSUM

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement les organisations suivantes pour leur relecture et leurs précisions concernant les déficiences :

DÉFICIENCES AUDITIVES :

La Fédération Suisse des Sourds (www.sgb-fss.ch) et
Forum écoute, la fondation romande des malentendants (www.ecoute.ch)

DÉFICIENCES VISUELLES :

La Fédération Suisse des Aveugles (www.sbv-fsa.ch)

DÉFICIENCES INTELLECTUELLES :

Insieme (www.insieme.ch)

DÉFICIENCES MOTRICES :

L'Association Vaudoise pour la Construction
Adaptée aux personnes Handicapées (www.avacah.ch)

Nos chaleureux remerciements vont également à toutes les personnes qui, par leurs judicieux conseils, ont permis la réalisation de ce guide.

CONCEPTION ET RÉALISATION

ASSOCIATION DE LA NUIT DES MUSÉES LAUSANNOIS

AUTEURS

Carine Bonsack (Plates-Bandes) et Monique Richoz (Pro Infirmis Vaud)
avec Belén Sampayo et Élise Méan (Plates-Bandes)
ainsi que Célien Devaux et Alexandre Hurzeler (Pro Infirmis Vaud)

LECTORAT

Stéphanie Bédard, présidente de l'association de la nuit des Musées lausannois

DESIGN

Fulguro

COORDINATION

plates-bandes.ch

1^{re} ÉDITION

Imprimé à 2500 exemplaires







« Un Film dans le noir ». Cinémathèque suisse, nuit des Musées 2010 (photo : A. Haenni)

